

Activités Enfance Jeunesse

pour les moins de 16 ans



***“Le Centre de Loisirs permet à l’enfant de se mesurer,
de se confronter à lui-même et aux autres
dans un monde à sa dimension, dans une société
où il peut exercer un certain pouvoir” • Pierre De Rosa***

12 rue du Docteur Floc’h - 29200 BREST

Tél. : 02 98 02 14 80

flsm2@wanadoo.fr - www.flsm.infini.fr



Des activités pour tous les âges



1

Notre projet, nos actions

Le Foyer Laïque s'est engagé, de manière très volontariste dès le début dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans la continuité de notre projet éducatif que nous mettons en œuvre depuis plus de trente ans. La ville de Brest a donc confié au Foyer Laïque de Saint Marc, acteur éducatif du quartier, la coordination de l'ensemble des temps périscolaires pour les groupes scolaires de Kérisbrian et de Kerhoas.

Pour le Foyer, tous les temps d'activités périscolaires comme les temps de vacances collectives participent à l'éducation des enfants. Ce sont des temps éducatifs à part entière complémentaires de l'action éducative de l'école et des familles. Ils doivent nécessairement être construits aussi avec les parents et avec les enseignants.

L'accueil éducatif périscolaire, plus que tout autre temps, nous donne l'opportunité de co-construire dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun les temps de vie éducatifs pour chaque enfant.

Notre organisation pédagogique sur l'ensemble des temps périscolaires recherche la cohérence, la continuité et la complémentarité.

Notre ambition est de :

- permettre à l'enfant, sur l'ensemble de ses temps libres, **de se construire des repères indispensables pour acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être**, nécessaires non seulement à sa réussite scolaire mais aussi au développement harmonieux de sa personne.
- permettre aux enfants **de découvrir, d'expérimenter et de pratiquer pour apprendre différemment**.

Amener l'enfant à Vivre ensemble, à devenir et être un citoyen

Sur les différents temps de vie au Foyer, les temps d'activités ou de vie collective, nous permettons à l'enfant de participer ou d'être à l'initiative des actions engagées. Pour nous, il est indispensable que notre action éducative permette à l'enfant de développer son niveau de participation et d'implication dans les activités et projets.

- **L'apprentissage de la citoyenneté et de la vie en groupe : "un homme une voix"**
- **L'apprentissage de la solidarité : "tous différents, tous égaux"**

Amener l'enfant à faire ses choix en toute connaissance de cause

C'est permettre à l'enfant de connaître et de comprendre l'ensemble des choix possibles pour qu'il puisse construire son temps de loisirs.

- **L'apprentissage des choix : "je suis acteur de mes loisirs"**

Amener l'enfant à agir avec les autres

Nous devons permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales au travers des relations qu'il a avec les autres, les enfants comme les adultes.

- **L'apprentissage de la coopération : "ensemble on est plus fort"**

ACTIVITÉS	ENFANT	ADULTE LOISIRS	ADULTE COMPETITION
AQUARELLE		<input type="checkbox"/>	
ART FLORAL		<input type="checkbox"/>	
BADMINTON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BASE-BALL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BASKET BALL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CHANT		<input type="checkbox"/>	
CLUB DETENTE		<input type="checkbox"/>	
CLUB PYRAMIDE		<input type="checkbox"/>	
FOOTBALL ENFANT	<input type="checkbox"/>		
FOOT EN SALLE			<input type="checkbox"/>
GLISSE URBAINE	<input type="checkbox"/>		
GYMNASTIQUE ENTRETIEN		<input type="checkbox"/>	
LOISIRS CREATIFS		<input type="checkbox"/>	
MULTIMEDIA		<input type="checkbox"/>	
MULTISPORTS	<input type="checkbox"/>		
NATATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PETANQUE		<input type="checkbox"/>	
POTERIE		<input type="checkbox"/>	
RANDONNEE PEDESTRE		<input type="checkbox"/>	
RANDONNEE AQUATIQUE		<input type="checkbox"/>	
SCRABBLE		<input type="checkbox"/>	
SPORT DETENTE		<input type="checkbox"/>	
TENNIS		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TENNIS DE TABLE		<input type="checkbox"/>	
VOILE		<input type="checkbox"/>	
YOGA		<input type="checkbox"/>	
ZUMBA		<input type="checkbox"/>	

Toutes les précisions pour les activités sur le site internet du Foyer : www.flsm.infini.fr
ou sur une plaquette disponible au Foyer



2

L'animation de tous les temps périscolaires des Ecoles de Kerhoas et de Kérisbian

L'accueil éducatif du péri scolaire, plus que tout autre temps, nous donne l'opportunité de co-construire dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun les temps de vie éducatifs pour chaque enfant.

L'accueil du matin (7h30-8h30)

Le temps d'accueil éducatif du matin permet à l'enfant de rentrer en douceur dans l'enceinte scolaire.

Les enfants ont accès à différents espaces pour leur permettre de commencer à leur rythme leur journée d'écolier : un espace jeu d'imitation, un espace jeu de société, un espace jeu de construction, un espace détente, un espace dessin, un espace lecture. La circulation entre ces différents espaces est libre. L'animateur permet à chaque enfant de démarrer sa journée d'école à son rythme en fonction de ses besoins et de ses envies.

L'accueil du soir (16h30-19h00)

Le temps d'accueil éducatif du soir ne peut et ne doit donc pas se limiter à la réalisation du travail scolaire des enfants.

Pour répondre aux contraintes professionnelles des parents et aux obligations scolaires des enfants, mais aussi pour correspondre aux rythmes et aux besoins des enfants, l'accueil du soir, avec l'équipe d'animation du Foyer, se décompose ainsi :

- Un temps de goûter collectif
- Un temps d'accompagnement au travail scolaire encadré par des bénévoles du Foyer. Pour les enfants de CP et de CE1 les bénévoles accompagnent l'apprentissage de la lecture. Pour les autres un espace permet aux enfants qui le souhaitent de faire leurs devoirs. La présence des bénévoles n'est pas régulière.
- Un temps de découvertes, d'expérimentation et de pratiques d'activités construites à partir des demandes et des besoins des enfants. Nous tenons compte également des jours de TAP.



ECOLE	HORAIRES	LIEU D'ACCUEIL LE MATIN	PUBLICS	LIEU D'ACCUEIL LE SOIR	HORAIRES
KERISBIAN	7h30-8h40	L'Appartement	Maternelle	Goûter au restaurant et accueil à l'Appartement	16h30-19h
	7h30-8h40		Elémentaire	Goûter au restaurant puis accueil au Foyer. A 18h20 départ à l'Appartement	16h30-19h
JACQUES KERHOAS	7h30-8h40	L'Appartement	Maternelle	Goûter au restaurant et accueil à l'Appartement	16h30-19h
	7h30-8h40		Elémentaire	Goûter au restaurant puis accueil Halte et Appartement	16h30-19h

Les modalités d'accès

- **Pour les fréquentations régulières tout au long de l'année** : afin de privilégier les fréquentations régulières mais aussi et surtout mieux répondre aux besoins de chacune des familles, nous proposons des forfaits annuels de 3-4-5-6-7-8-9 présences par semaines pour les fréquentations régulières. Ces présences peuvent être indifféremment matin / soir mais sur des jours bloqués. Pour les parents dont les plannings changent, vous avez la possibilité d'adapter les présences en fonction (prévenir à l'avance).
- **Pour les fréquentations irrégulières** : une carte de 10 présences nominatives qui restera en possession des animateurs. Les présences de votre enfant seront tamponnées à mesure. Il est nécessaire de prévenir à l'avance le Foyer. Cette carte est mise en place avec un tarif différencié en fonction du quotient familial. Cela nécessite que votre enfant soit cotisant et vous adhérent
- **Pour les fréquentations exceptionnelles** : règlement directement auprès des animateurs à chaque présence exceptionnelle. Il est nécessaire de prévenir à l'avance le Foyer. Le tarif est celui en vigueur à la ville de Brest.

Les possibilités de règlement

Chèque, espèces ou carte bancaire

Pour une meilleure répartition sur l'année des dépenses pour les familles.

- **Le prélèvement automatique mensuel chaque mois de l'année scolaire**
- **Le règlement par chèque avec échelonnement**
- **Le règlement en espèces selon un échéancier**

Obligation de prévenir les animateurs

Lorsque votre enfant fréquente le pré et post scolaire de manière occasionnelle et pour l'accueillir dans de bonnes conditions, il est nécessaire de prévenir le foyer la veille pour une présence du matin et le jour même avant 16h pour une présence du soir. Pour cela il vous suffit d'appeler :

- Pour l'école de Kérisbian le :
06 07 37 12 76 - Coordinatrice pédagogique Gwen Autret
- Pour l'école de Kerhoas le :
06 72 06 93 54 - Coordinatrice pédagogique Pauline Quéguiner

Tarifs pour le premier bimestre du pré et post scolaire Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

Une réflexion est engagée pour la refonte de nos modalités d'accès et de notre tarification. Les nouvelles modalités et tarifs sont communiqués aux familles début décembre

Mode de fréquentation	REGULIERE							OCCASIONNELLE	EXCEPTIONNELLE
	Forfait nombre de présences par semaine							Carte de 10 présences	Présence exceptionnelle
A	3	4	5	6	7	8	9	25 €	4,50 €
B	80 €	109 €	136 €	160 €	189 €	216 €	240 €	20 €	
C	60 €	82 €	102 €	120 €	142 €	162 €	180 €	15 €	
D	40 €	54 €	68 €	80 €	94 €	108 €	120 €	10 €	
E	20 €	27 €	34 €	40 €	47 €	54 €	60 €	10 €	
E									Gratuité comme pour la Ville de Brest - Adhésion au Foyer

Les modes de fréquentation réguliers et occasionnels nécessitent que vous soyez adhérents au Foyer et que votre enfant soit cotisant. Pour les familles n'ayant pas une lisibilité d'inscription à l'année, l'inscription au trimestre est possible.





La pause méridienne (12h00 – 14h00)

Le temps de la pause méridienne doit permettre à l'enfant d'avoir un réel temps de coupure dans sa journée. En fonction de ses envies, l'enfant peut tout à la fois participer à un temps d'activité dirigé (pratique sportive ou artistique) et avoir libre accès à des espaces aménagés dans lesquels il pourra se pauser autour d'activités calmes (dessin, lecture, jeux...) et jouer avec ses camarades.

Le temps du repas est un temps éducatif à part entière, l'animateur est attentif à ce que l'enfant mange de tout et que le repas soit un temps d'échange et de partage. Les enfants mangent à leur rythme, ils ont la possibilité de quitter le restaurant de façon échelonnée une fois leur repas terminé et débarrassé.

Pour tenir compte des rythmes de l'enfant, les jours de TAP, les activités plus calmes sont privilégiées.

Du côté des maternelles, les plus petits mangent en premier pour aller à la sieste dès que possible. Compte tenu des contraintes matérielles, les plus grands ont accès à des espaces de jeux et à la cour le temps du repas des petits.

► Inscriptions en mairie de quartier

Les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) - 12h00-14h00

Principes d'organisation

Pour correspondre au mieux aux besoins de l'enfant notre organisation est basée sur les cycles scolaires de l'école.

Chaque classe à un animateur référent pour accompagner l'enfant dans ses choix d'activité. Pour les maternelles se sont les ATSEM qui restent référentes.

La période retenue pour l'organisation pédagogique est le bimestre (de vacances à vacances) ce qui permet d'avoir 5 à 7 séances.

Principes d'organisation

Nous proposons des activités dans les domaines qui nous paraissent importants pour les apprentissages (en complément des apprentissages scolaires) et dans lesquels il peut se découvrir, progresser, se développer :

- Activités physiques et sportives
- Activités de création et d'expression
- Activités manuelles et artistiques
- Activités culturelles
- Activités de découvertes scientifiques et techniques.

Pour autant, nous proposons également des activités libres ou calmes pour ne pas trop surcharger la journée des enfants qui souhaiteraient souffler un peu ou même ne rien faire. L'enfant a donc la possibilité s'il le souhaite d'intégrer l'espace planète qui lui permet d'avoir un temps plus calme et plus adapté à ses besoins.

Un passeport est donné aux enfants et aux familles à la fin de chaque bimestre pour leur permettre de discuter en famille de leur choix possible durant le temps des vacances. Le choix définitif appartient cependant à l'enfant. En début de période un temps de présentation des différents ateliers est également mis en place pour que l'enfant puisse faire son choix en toute connaissance de cause. L'enfant à la possibilité de modifier son

choix à l'issue de la première séance, c'est la séance découverte. Un système de priorisation des classes sur l'année scolaire est mis en place de façon à ce que chaque enfant puisse avoir à son tour la priorité sur ses choix. Sur le passeport une case spéciale est rajoutée qui permet à l'enfant de pouvoir exprimer ses envies d'activité. Lors de la préparation pour la période suivante l'équipe d'animation construit son programme d'animation en tenant compte des demandes des enfants.

Chaque atelier a été construit sous forme de progression, c'est pourquoi les enfants n'ont plus ensuite la possibilité de modifier leur choix à l'issue de la séance de découverte. L'animateur référent s'assure que l'enfant fait un choix dans un domaine différent pour les deux TAP par semaine. Il est aussi vigilant aux choix effectués par l'enfant afin que ceux-ci soient en adéquation avec sa vie scolaire et extra-scolaire. Il a une connaissance des activités de la classe ainsi que de chaque enfant.

A chaque temps de TAP, un temps d'aération est proposé à tous les enfants, au début pour les CP/CE1/CE2 et suivant le besoin au début ou en fin d'atelier pour le cycle 3.

Pour chaque atelier, nous faisons de notre mieux pour avoir un espace adapté et aménagé. Nous essayons également d'ouvrir les temps de TAP aux partenaires du quartier (RPA Saint-Marc, médiathèque...).

Organisation particulière pour les enfants de maternelle

Pour les enfants de petite section, le rythme des jours scolaires est volontairement maintenu lors des deux jours TAP, ainsi les enfants peuvent dormir jusqu'à 15h45. Ils se réveillent de façon échelonnée. Pour se réveiller en douceur, un temps de lecture est mis en place avec également des coins réveil et jeux de construction. Ensuite, lorsque tous les enfants sont réveillés, il leur est proposé un temps d'activité manuelle puis ils terminent par un temps de jeux tous ensemble.

Comment s'effectueront les transferts de responsabilités entre l'école, le Foyer et les parents ?

Dès 15h10, les enfants de maternelle qui ne dorment pas iront dans différents espaces où leur seront proposées des activités. Si votre enfant dort, à son réveil il sera accueilli sur un espace d'activité pour se réveiller en douceur.

Puis à 15h45 un temps d'activité lui sera proposé.

Dès 15h, les enfants d'élémentaire seront pris en charge dans leur classe par l'animateur de référence, ils seront orientés vers les lieux de rendez-vous dans le hall pour les différentes activités.

À la fin des temps d'activité, à 16h30 votre enfant rejoindra le portail. Les enfants inscrits au périscolaire iront quant à eux au restaurant pour prendre le goûter.

Comment cela se passe pour les mercredis midi ?

Si votre enfant n'est pas inscrit au centre, un animateur assurera une surveillance des enfants d'élémentaires de 12h à 12h30 pour vous permettre d'avoir le temps de récupérer votre enfant.

Si votre enfant est inscrit au centre de loisirs du Foyer, il sera pris en charge par un animateur pour être accompagné au restaurant de l'école de Kerisbian puis au Foyer pour son après-midi d'activité et de loisirs.

Pour les enfants de maternelles, conformément à la décision de la ville de Brest, la surveillance de la cour de 12h à 12h30 n'est pas assurée.

Vous devez donc récupérer votre enfant à 12h auprès de l'enseignant.

► Inscriptions en mairie de quartier



3 L'animation des temps extra scolaires Les mercredis

Le temps libre de l'enfant les mercredis

Notre centre de loisirs contribue à l'éducation de l'enfant en développant une action complémentaire de celle de la famille et de celle de l'école poursuivant, à la fois une fonction sociale et une fonction éducative et culturelle.

Le Foyer, en cohérence avec son projet éducatif, a calé l'ouverture de son centre des loisirs sur le rythme de l'école publique. Depuis la rentrée 2013, notre centre fonctionne à partir de midi mais plus le matin. Parce que le changement des rythmes modifie l'ensemble des temps libres de l'enfant et propose aux enfants des activités nouvelles pendant la semaine, notre centre des loisirs doit aussi s'adapter.

Notre organisation est plus centrée sur les envies des enfants, leurs désirs, leurs attentes plus que sur les activités, notre centre doit être un espace de loisirs et de projets. Cela permettra aux enfants de participer à des niveaux d'implications différents dans des projets collectifs ou individuels. Chaque groupe par tranche d'âge aura un espace d'accueil, un nom et un animateur référent. Des projets culturels, sportifs, manuels, d'expression leurs seront proposés...

- **Les P'tits Loups** **PS à MS**
Pour les 3-4 ans A l'Appartement
- **Les Apaches** **GS à CP**
Pour les 5-6 ans La porte bleue à l'étage
- **Les Cheyennes** **CE1 à CE2**
Pour les 7-9 ans Les portes jaune et rouge au rez-de-chaussée
- **Les Mohicans** **A partir du CM1**
Pour les plus de 9 ans Les autres salles.

Les enfants ont la possibilité, dans leur après-midi, de pouvoir pratiquer une activité sportive de leur choix parmi nos propositions. C'est, nous semble-t-il, important de permettre à l'enfant dans son après-midi de loisir d'avoir une pratique sportive.

Voir ci-après pour les propositions d'activité.

Une fois par trimestre les enfants pourront aller à la piscine.



Les modalités d'accès

Nous proposons plusieurs modalités d'accès quelque soient les périodes de fonctionnement. Compte tenu des nouveaux rythmes scolaires le centre ne fonctionnera que les mercredis après-midi.

- **Accueil à la demi-journée avec repas :**
de 12h00 à 19h00, prise en charge des enfants à l'école.
- **Accueil à la demi-journée :** de 13h30 à 19h00 pour l'après midi

Possibilité de venir récupérer votre enfant à 16h30 après le goûter.

La périodicité d'inscription : le bimestre

Pour mieux prendre en compte les contraintes des familles, nous proposons une **inscription de vacances à vacances, c'est-à-dire une inscription au bimestre.** Pensez donc à renouveler votre inscription avant chaque période de vacances.

BIMESTRE	DATE DEBUT	DATE FIN	TOUS LES MERCREDIS	3 MERCREDIS SUR 4	1 MERCREDI SUR 2
1	7 septembre 2016	19 octobre 2016	7	5	3
2	9 novembre 2016	14 décembre 2016	6	4	3
3	4 janvier 2017	8 février 2017	6	4	3
4	1 ^{er} mars 2017	5 avril 2017	6	4	3
5	26 avril 2017	5 juillet 2017	11	8	5

Les adhérents du Foyer ont toujours la possibilité d'inscrire leur enfant pour une fréquentation exceptionnelle, 3 fois dans le trimestre.

CODE TARIF	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE
A	11,00 €	7,00 €
B	9,00 €	6,00 €
C	6,00 €	3,75 €
D	2,75 €	1,75 €
E	1,35 €	0,80 €

Les modes de fréquentation au forfait nécessitent que vous soyez adhérents au Foyer et que votre enfant soit cotisant.

Pour le calcul de votre forfait, il suffit de multiplier le nombre de mercredi par votre code tarif.

Appliquer une majoration de 10 % pour les fréquentations non régulières.



4 Les activités sportives proposées aux enfants en semaine

Vous n'êtes pas sans savoir, que dès lors que votre enfant participe aux activités du Foyer, soit au Pré et Post Scolaire ou le mercredi, il peut pratiquer aussi une ou plusieurs activités sportives.

Tout au long de l'année, nous proposons à votre enfant de pouvoir pratiquer plusieurs activités, qui nous l'espérons, répondront à vos attentes et à leurs envies pour un centre des loisirs éducatif.

• BADMINTON

De l'initiation au haut niveau, toutes les pratiques de détente, du loisir à la compétition. Les compétitions se déroulent le week-end.

Kerisbian	Mercredi 18h à 19h30	U13 - U 15 - U17
	Vendredi 17h30 à 18h45	U9 et U 11
	Vendredi 18h45 à 20h15	U13 - U 15 - U17

• BASE BALL et SOFT BALL : un sport américain joué par des Bretons !

Une école de Base-ball est proposée pour les enfants à partir de 8 ans.

Gymnase Le Doaré Samedi 14h à 16h **De 8 à 16 ans** (entraînement ou matchs)

• BASKET BALL

Une école de Basket est proposée aux enfants et aux jeunes.

Le samedi des championnats sont proposés.

Kerisbian	Mercredi 13h45 à 15h00	6-8 ans
Kerisbian	Mercredi 16h30 à 18h00	Moins de 13 ans
Kerisbian	Judi 17h15 à 18h30	Moins de 11 ans
Kerisbian	Samedi Entre 13h30 et 16h	Matchs de championnat

• FOOTBALL

Découverte et initiation au football.

Kerisbian	Mercredi 14h00 à 15h00	5-6-7 ans
------------------	------------------------	------------------

• MULTISPORTS

Permettre à l'enfant sous forme de jeux sportifs de développer sa motricité, sa coordination, ses déplacements. Une autre idée du sport, celle de l'omnisport pour découvrir beaucoup d'activités sportives. Cela en adaptant les règles pour progresser tout en s'amusant, pour le développement des capacités personnelles, le tout dans un esprit collectif.

Kerisbian	Mercredi 14h00 à 15h15	5-6 ans
------------------	------------------------	----------------

• MULTI-ACTIVITES

Proposer à l'enfant une découverte de plusieurs sports tout au long de l'année, par des cycles de progression. Sports de ballons, sports de raquette.

Kerisbian	Mercredi	15h15 à 16h30	+7 ans
------------------	----------	---------------	---------------

• NATATION

De l'initiation au perfectionnement, apprentissage sous forme ludique pour une natation de loisir.

Piscine de Saint-Marc	Mardi	19h30 à 20h30	7-10 ans
------------------------------	-------	---------------	-----------------

• SPORT DE GLISSE URBAINE

Permettre à votre enfant de découvrir et de pratiquer des sports (roller, skate, trottinette, vélo...).

Kerisbian	Mercredi	15h15 à 16h30	+7 ans
et skate parc			
Sophie Cadour			



5 Le temps libre de l'enfant pendant les vacances scolaires

Le temps des vacances est un moment privilégié pour “vivre des temps collectifs” et “vivre des aventures inoubliables”. Un temps pour découvrir et explorer, pour participer et s'exprimer, pour choisir et décider pour bouger et se dépenser, pour créer et construire, pour imaginer et jouer.

• Le centre de loisirs

Notre centre est ouvert tous les jours de vacances scolaires. Pour chaque période de vacances, l'équipe d'animation prépare un projet d'animation spécifique en cohérence avec les autres propositions faites sur les autres temps libres. Les programmes seront disponibles 15 jours à l'avance et seront construits sur la semaine en laissant des espaces pour que les enfants puissent choisir une partie de leur activité. Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant comme vous le souhaitez.

Les modalités d'accès

Nous proposons plusieurs modalités d'accès quelque soient les périodes de fonctionnement lors des petites ou grandes vacances.

Votre enfant peut venir à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas. Vous pouvez inscrire votre enfant pour un ou plusieurs jours.

- **Accueil à la journée** de 7h30 à 19h00
Les temps d'accueil du matin et du soir sont compris dans le tarif
- **Accueil à la demi-journée** 7h30 à 12h pour le matin
ou 13h30 à 19h00 pour l'après midi
- **Accueil à la demi-journée + repas** 7h30 à 13h30 ou 12h00 à 19h00.

Les tarifs

En fonction de votre quotient familial à partir des montants indiqués ci-dessous multiplier par le nombre de jours et de demi-journées d'inscription. Le Foyer privilégiant les fréquentations régulières, une majoration de 10 % est appliquée en cas de fréquentation non régulière.

CODE TARIF	JOURNEE	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE
A	14,00 €	11,00 €	7,00 €
B	12,00 €	9,00 €	6,00 €
C	7,50 €	6,00 €	3,75 €
D	3,25 €	2,75 €	1,75 €
E	1,60 €	1,35 €	0,80 €

• Des stages sportifs à la demie-journée

Pour permettre aux enfants, aux périodes de vacances de se perfectionner ou de découvrir une pratique. Les contenus seront définis à l'avance et les informations disponibles à l'accueil 15 jours avant la période (vacances d'automne, d'hiver ou de printemps) ainsi que les modalités d'accès précises. Une passerelle permettra depuis le centre des loisirs de rejoindre le stage sportif.

• Des séjours

Pendant l'été nous proposons des séjours adaptés à tous les âges (premier camping, mini-camps ou séjours plus longs). Le programme d'animation sera disponible courant avril. Généralement nous proposons ces séjours en partenariat avec la SPLM, association qui regroupe tous les patronages Brestois afin de proposer aux familles des séjours adaptés aux âges, aux différentes périodes et avec des thématiques différentes.





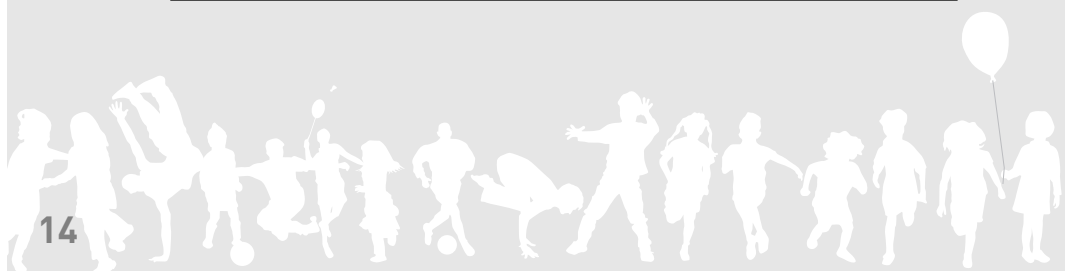
Une fédération affinitaire

Un mouvement fondé sur des valeurs humanistes, porté par une ambition éducative.

Depuis 1944, les Francas rassemblent des hommes et des femmes préoccupés d'émancipation sociale pour les enfants et les jeunes, défricheurs de nouveaux champs d'activités et souvent précurseurs. Nombre de concepts nés de la réflexion et de l'action des Francas ont été développés depuis par les pouvoirs publics, voire par le secteur marchand : patronages laïques, activités périscolaires, centres aérés, CLAE puis centres de loisirs, projet éducatif local...

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs - humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix -, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils "mettent en vie" chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à **une citoyenneté active**.

L'éducation est conçue à la fois comme un projet favorisant la réussite scolaire et l'insertion volontaire dans la société. Ce qui suppose notamment de garantir la diversité et la qualité des loisirs éducatifs pour développer un service public de proximité : crèches, centres de loisirs, multi-accueils, clubs de jeunes... Une autre dimension essentielle du projet est de valoriser la diversité des cultures au service du "vivre ensemble". ■



Comme vous allez être adhérent, vous pourrez pratiquer l'ensemble de ces activités avec seulement une cotisation. Car vous être adhérent de l'association et non pas d'une activité.

• Les activités adultes

Aquarelle, Art floral, Loisirs créatifs, Badminton, Baseball, Basket, Chant, Club détente, Club pyramide, Foot en salle, Gymnastique d'entretien, Multimédia, Natation, Pétanque, Poterie, Randonnée, Randonnée aquatique, Scrabble, Tennis, Tennis de table, Voile, Yoga, Zumba.



Parce que nous revendiquons que le Temps Libre ne soit pas celui de l'exclusion, de l'inégalité sociale mais celui de l'épanouissement, du lien social et de l'investissement social, notre projet a l'ambition de favoriser l'accès à un plus grand nombre pour faire de ce Temps celui de la prise de responsabilité, de l'engagement bénévole et militant.



L'adhésion au Foyer Laïque de Saint-Marc

Adhérer à une association comme la nôtre, c'est, à travers la contribution financière de l'adhésion, marquer son accord avec les valeurs défendues par celle-ci. C'est aussi et surtout pouvoir participer aux débats et avoir le droit de vote pour participer aux prises de décisions.

Au Foyer Laïque, on adhère à l'association en général mais pas à une section ni à une activité. Enfin, elle est aussi nécessaire et indispensable pour être couvert par notre assureur lors de la pratique d'activités qu'elles soient de loisirs ou de compétition sportive, culturelle ou éducative.

• L'adhésion

- Toute personne de plus de 16 ans : 20 €.
- Pour les enfants de moins de 16 ans, c'est l'un des parents qui est adhérent au foyer. Il doit en conséquence régler, au titre de son adhésion, la somme de 20 €.
- L'adhésion est préalable à la cotisation.

• La cotisation

- Toute personne qui pratique une activité au Foyer Laïque doit s'acquitter d'une cotisation. Celle-ci est en fonction des revenus de la famille, à partir d'une grille de quotient établie par la Ville de Brest avec les données de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Toutefois, pour certaines pratiques, il peut y avoir une contribution complémentaire.
- Les prestations du secteur Enfance-Jeunesse donnent lieu à paiement complémentaire.

Une seule cotisation permet de pratiquer plusieurs activités sans supplément.

ADHÉSION	QUOTIENT FAMILIAL	FOYER	COTISATION	TOTAL
20 €	QF > 1164	A	61 €	81 €
	836 < QF < 1163	B	51 €	71 €
	508 < QF < 835	C	39,50 €	59,50 €
	397 < QF < 507	D	29,50 €	49,50 €
	< 396	E	0 €	20 €

Nos tarifs différenciés en fonction de votre quotient familial,
réservés aux habitants de Brest
(les résidents hors Brest sont au plein tarif)

